



Jean-Baptiste Mattéi
Porte-parole
2005

La direction de la communication et de l'information que je dirige considère l'administration et de sa politique d'explication de la diplomatie française vers les médias étrangers.

J'ai la faiblesse de penser que votre association a également besoin de la DCI, point d'entrée du quai d'Orsay auprès des services de l'administration centrale pour les médias que vous représentez à Paris.

J'ai pu apprécier depuis ma prise de fonctions, la densité des relations qui se tissent entre mon époque et vos adhérents. Au-delà de nos contacts réguliers à travers les points de presse « live », le mardi et vendredi, la DCI s'efforce de favoriser les conditions d'exercice de votre métier. Du site de ministère des affaires étrangères, www.france.diplomatie.gouv.fr, une « salle de presse » qui vous est destinée. Elle offre en ligne les agendas ministériels, toutes les déclarations officielles ainsi que la transcription des points de presse du porte-parole et des photos, vidéos et audios libres de droits. Si vous le souhaitez, vous pouvez recevoir la transcription du point de presse ainsi que du « Bulletin d'actualités » qui reprend l'ensemble des déclarations officielles portant sur des questions internationales. Je vous rappelle de plus que « l'espace journaliste » de la salle de presse virtuelle, réservé aux seuls médias français et aux correspondants étrangers basés en France, vous permet de poser des questions au point de presse électronique qui a lieu trois fois par semaine, les lundi, mercredi et jeudi. Enfin, il va sans dire que mes adjoints, chacun dans leur domaine de compétence, sont disponibles au jour le jour pour répondre à vos questions, relayer vos demandes d'interviews et vous ménager les rencontres utiles.

L'actualité nous offre en permanence l'occasion de travailler ensemble. Vous pouvez compter sur mes collaborateurs et moi-même pour approfondir chaque fois que possible ce travail en commun.

Jean-Baptiste Mattéi
Porte-parole